



Synthèse du bilan environnemental 2020

Rédaction et mise en page



Crédits photos : Thierry Rambaud, Yann Werdefroy, Idra, LPO



Sommaire

Généralités.....	p 2 - 5
Eaux et sédiments.....	p 6 - 8
Air.....	p 9 - 10
Sols et sous-sols	p 11
Biodiversité et paysages.....	p 12 - 13
Energies et matières.....	p 14 - 15
Déchets.....	p 16



Généralités

Port Atlantique La Rochelle



Porte de l'Atlantique

En 2020, Port Atlantique La Rochelle est le 6^{ème} Grand Port Maritime français avec 8,92 millions de tonnes de marchandises traitées.



1^{er} port français pour l'importation de produits forestiers (dont pâte à papier) ;

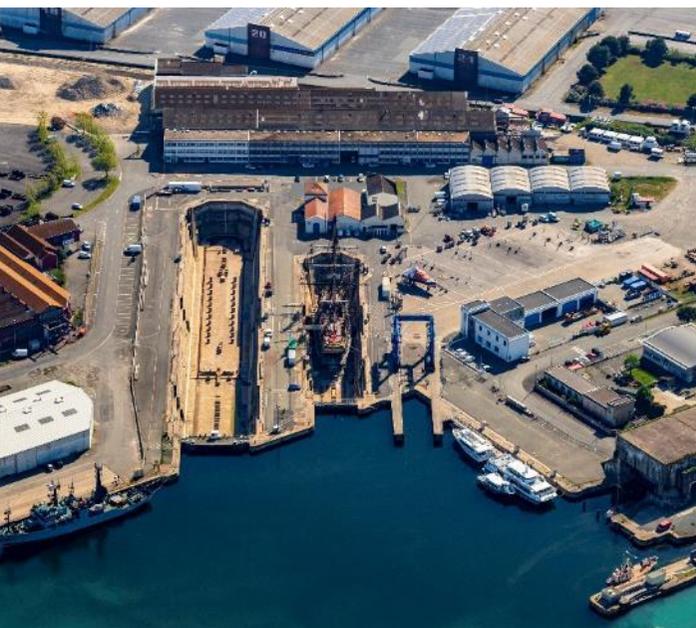


2^{ème} port français pour l'exportation des céréales ;

Site portuaire compact et compétitif

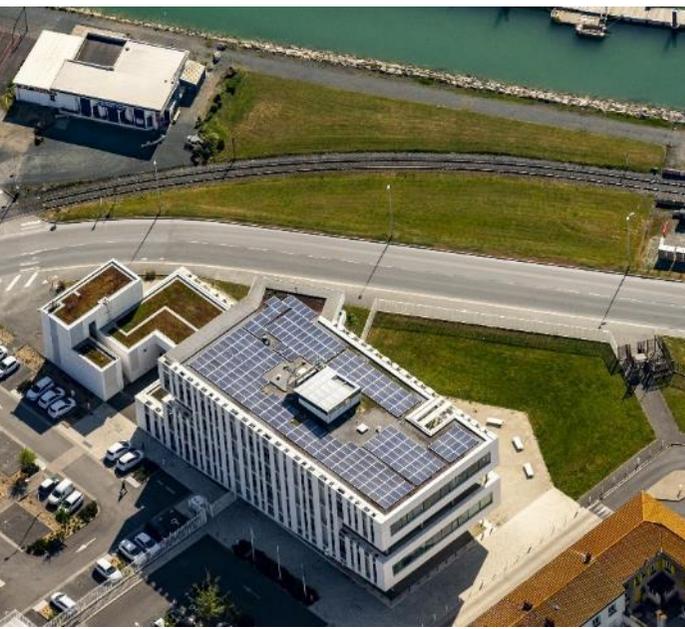
- 278 hectares de domaine maritime ;
- 276 hectares de domaine terrestre dont 56 hectares de réserve foncière (surface libre pouvant accueillir de nouvelles activités) ;
- 70 000 m² de surface de stockage couvert ;
- 6 terminaux spécialisés dans le chargement et déchargement de marchandises reliés par 30 km de voies ferrées.

Il représente un impact significatif sur l'économie locale, génère 16 400 emplois directs, indirects et induits dont 1 715 emplois directs sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.





Généralités



Certification QSE – Evaluation RSE

La certification AFAQ QSE regroupe les 3 certifications de Port Atlantique La Rochelle :

- ISO 9001 pour la qualité depuis 2007 ;
- ISO 14001 pour l'environnement depuis 2011 ;
- ISO 45001 pour la santé et la sécurité au travail depuis 2014.

Cette triple certification QSE est l'aboutissement d'un engagement fort pris par la direction, l'encadrement et les équipes du Port dans le cadre du système de management intégré.

Depuis 2015, le Port est qualifié au niveau « Confirmé » en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises selon la norme ISO 26000. Les évaluateurs ont salué la bonne intégration du développement durable dans le projet stratégique de Port Atlantique La Rochelle et souligné le déploiement de la culture développement durable dans l'entreprise et à l'extérieur.





Généralités



Projet Port Horizon 2025

L'augmentation des échanges commerciaux et de la consommation à l'échelle mondiale a favorisé la massification des flux de marchandises. Cette évolution a entraîné une croissance régulière de la taille des navires. Aujourd'hui, l'un des enjeux majeurs pour un port est de s'adapter à cette nouvelle donne internationale.

Les objectifs du projet « Port Horizon 2025 » sont de permettre à PALR d'accompagner les évolutions en cours et d'anticiper celles de demain pour accueillir avec efficacité les navires de commerce nouvelle génération. Le projet transformera l'espace portuaire. Il lui permettra de conserver la compétitivité de ses filières historiques et d'attirer de nouvelles activités à forte valeur ajoutée.

4
opérations

- L'approfondissement des accès nautiques
- La construction du nouveau terminal de Chef de Baie 4
- La création d'un troisième terminal pour le site de l'Anse Saint-Marc 3
- L'aménagement de 35 hectares de terre-pleins sur la zone de La Repentie

Les opérations représentent un investissement de l'ordre de 80 millions d'euros.

En 2020, l'avancée des opérations du projet Port Horizon 2025 concerne des phases préparatoires aux travaux et la mise en place de mesures ERCA (Eviter, Réduire, Compenser et d'Accompagnement) et suivis associés. **Les travaux du projet Port Horizon 2025 ont été autorisés le 29 juin 2020 par autorisation préfectorale.**



Projet Stratégique 2020 - 2024

Le projet stratégique 2020-2024 du GPMLR définit le cap de l'établissement pour les 5 prochaines années. Pour répondre aux enjeux identifiés, le Port se fixe 3 orientations structurant son projet :

Pour une
logistique
toujours plus
performante

L'innovation
au cœur de
l'action

Vers le zéro
carbone



Généralités



Bilan 2020

Le trafic portuaire de l'année 2020 a été marqué par une légère **baisse du trafic** (-8,8 % par rapport à 2019).

Premier trafic portuaire avec 4,72 millions de tonnes, la filière « **Céréales et oléagineux** » présente une **baisse de 10 %**.

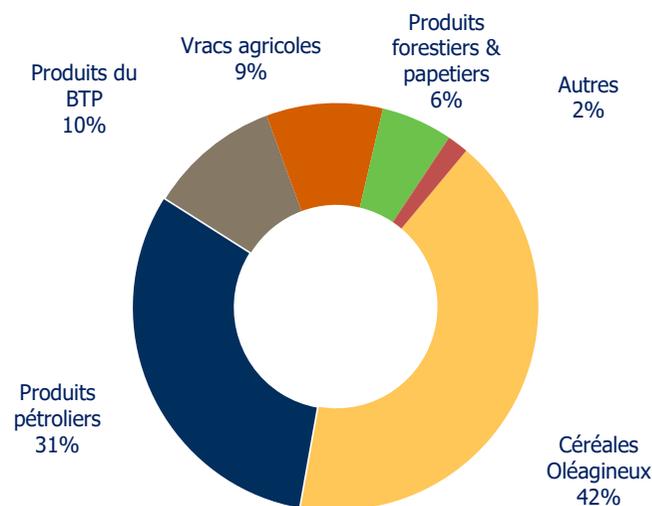
La filière « **Produits pétroliers** », deuxième trafic portuaire avec 2,78 millions de tonnages, enregistre également une **baisse du trafic, à hauteur de 5,4 %**.

La baisse du trafic de « **Produits forestiers et papetiers** » enregistrée en 2019 se poursuit en 2020 avec une réduction de 20,9 %, provenant de la forte diminution de l'importation de pâte à papiers en raison de la mutation de la filière.

La filière des « **Vracs agricoles** » affiche la plus faible baisse du trafic, de **4,1 %** en 2020, contrairement à l'année 2019, durant laquelle les approvisionnements au niveau de l'alimentation animale étaient en hausse.

La belle évolution de + 11,8 % des « **Produits du BTP** » enregistrée en 2019 ne s'est pas poursuivie en 2020, avec une **baisse de 8,2%** du trafic.

Enfin, du fait de la crise sanitaire, aucune croisière n'a fait escale au port.



Eaux - Sédiments



L'activité portuaire peut dégrader la qualité de l'eau et des sédiments. Cet impact vient s'ajouter aux autres sources d'impact urbaines et industrielles. Le Port met donc en œuvre plusieurs suivis et actions afin de préserver la qualité de l'eau et des sédiments.



Eaux

Bassins de décantation des eaux pluviales

- PALR assure le suivi de la qualité des eaux pluviales de 6 bassins de décantation dont 2 sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 23/10/2015. Les eaux des bassins soumises à réglementation sont partiellement conformes aux valeurs seuils fixées par l'arrêté préfectoral. En 2021, PALR va mettre en place des actions correctives.

3
dépassements
des valeurs
réglementaires

Eaux de rejets du Pôle de Réparation et de Construction Navale

- Le PRCN se compose de 2 formes de Radoub, d'une darse de levage et d'une aire technique.
- 2 stations de traitement des eaux de ruissellement ont été mises en service depuis 2008 pour maîtriser la qualité des rejets.

82 navires
sur l'aire de
carénage
en 2020

Eaux portuaires

- 13 stations de suivies des eaux portuaires sont analysées deux fois par an.
- En bilan annuel, 78 % des résultats qualifiant les eaux de très bonne qualité et 20 % des valeurs les qualifiant de « bonne qualité », soit une légère amélioration par rapport au bilan de 2019.
- Les 2 campagnes ont été réalisées en décembre du fait de la crise sanitaire. La qualité des eaux a été évaluée sensiblement identique entre les 2 campagnes .

98 %
des eaux de
bonne à très
bonne qualité en
2020

Eaux du Centre de Valorisation des Matériaux

- Le suivi a permis de montrer l'absence de pollution chimique et organique des eaux de surface. Une teneur élevée en pH sur 2 relevés a été corrigée avant rejet grâce à un traitement adapté pour un rejet et un abaissement naturel pour l'autre rejet.
- De faibles concentrations en métaux lourds sont observées dans les eaux souterraines, à l'exception de quelques teneurs notables en arsenic et en fer au droit de trois piézomètres. Des concentrations sont notables en DCO, en lien avec le caractère salin/saumâtre des eaux souterraines.



Boues et sédiments

Entretien des bassins de décantation

- Le Port a réalisé le curage de 6 bassins de décantation en 2020.

175 t

de boues
curées en 2020

Dragage et immersion

- Les opérations de dragage et d'immersion des sédiments du Port sont encadrées par l'arrêté préfectoral du 24 août 2009 puis modifié par l'arrêté du 8 avril 2019. La qualité des sédiments et la maîtrise de l'activité constituent un enjeu environnemental majeur.
- Les dragages sont assurés par la drague aspiratrice en marche « Cap d'Aunis » aux abords des différents quais et zones portuaires : l'anse Saint-Marc et accès sud, le Môle d'Escale et appontement pétrolier, Chef de Baie, l'avant-port, la zone d'évitage et le quai Lombard.
- Le volume de sédiment le plus important est dragué sur la zone d'évitage de Chef de Baie avec 91 400 m³. Le volume total de sédiments dragué et immergé est inférieur au volume maximal autorisé par l'arrêté préfectoral (300 000 m³).

249 500 m³

de sédiments
dragués en 2020

Bathymétrie de la zone portuaire

- Les accès au port et les zones d'évitages sont conservés à des profondeurs minimales de -10 m CM.
- Les souilles au droit des quais de Chef de Baie, du Quai Lombard, de l'Anse Saint-Marc et du Môle d'escale sont maintenues entre -12 et -17 m CM, selon les quais.
- Le port de service est caractérisé par des profondeurs comprises entre -1 à -3 m CM au Sud et -1 à -7 m CM au Nord.

Bathymétrie de la zone d'immersion

- La zone d'immersion du Lavardin a été retenue de longue date pour ses capacités à disperser les sédiments clapés.
- Sur l'année 2020, un léger engraissement de la zone d'immersion est constaté. Au global, la bathymétrie de la zone est très stable depuis 2011.



Eaux - Sédiments



Qualité des sédiments portuaires

- Les opérations de suivi de la qualité des sédiments du Port sont encadrées par l'arrêté préfectoral du 24 août 2009 mis à jour par l'arrêté préfectoral du 8 avril 2019.
- Chaque année, 13 secteurs suivis avec 2 à 3 échantillons par secteur.
- Un dépassement en PCB28 a été mis en évidence lors de la campagne de suivi annuelle des sédiments dragués. Mais un deuxième prélèvement, sur le même point de suivi, a présenté un résultat inférieur à la limite de quantification pour le PCB28. La qualité des sédiments des zones portuaires à draguer est donc compatible avec la réglementation autorisant leur immersion.

1
dépassement non
confirmé des
valeurs
réglementaires sur
zones draguées

Qualité des sédiments de la zone d'immersion du Lavardin

- Les opérations de suivi de la qualité des sédiments du Port sont encadrées par l'arrêté préfectoral du 24 août 2009 mis à jour par l'arrêté préfectoral du 8 avril 2019. Chaque année, 7 stations suivies : 2 stations dans la zone d'immersion et 5 stations hors de la zone.
- Qualité globale satisfaisante pour l'ensemble des sédiments de la zone d'immersion et des stations situées à l'extérieur de la zone.

0
dépassement des
seuils
réglementaires des
contaminants
chimiques

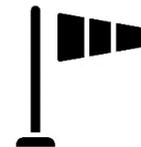
Actions d'amélioration en 2020



Réception de 18 700 m³ sur le centre de valorisation des sédiments non immergeables à La Repentie depuis son ouverture. Les sédiments ont été valorisés en merlon paysager.

Air

L'activité portuaire peut engendrer des impacts sur la qualité de l'air avec notamment la manutention de céréales ou de vrac solides qui émettent des particules fines. Ces impacts viennent s'ajouter aux autres sources urbaines et industrielles. Le Port met donc en œuvre plusieurs suivis et actions afin de préserver la qualité de l'air.



Suivi de la qualité de l'air sur la station « La Rochelle – La Pallice »

ATMO Nouvelle Aquitaine réalise depuis 2009 des suivis de la qualité de l'air sur le Port. **La station permanente « La Rochelle - La Pallice »** a été implantée sur le quartier de la Pallice en 2012. L'investissement est mutualisé entre les industriels portuaires, les collectivités (Ville de La Rochelle et la Communauté d'Agglomération), ATMO-Nouvelle Aquitaine et le Port.

Ce site apporte un suivi en temps réel, 7 jours/7 et 24 heures/24 avec des comptes rendus quotidiens et hebdomadaires. Le suivi permet de caractériser la qualité moyenne de l'air sur le quartier de La Pallice et d'identifier des fluctuations de 3 polluants :



Hydrocarbures
Non
Méthaniques
HCNM



Particules
fines
PM 2,5



Particules
fines
PM 10

Réglementation

- Respect des valeurs réglementaires de protection de la santé et les objectifs de qualité, portant sur les PM 10 et les PM 2,5.
- Recommandations de l'OMS partiellement respectées pour les PM 10 et respectées pour les PM 2,5.

19 µg/m³

Concentration
moyenne en
PM 10 en 2020

7,5 µg/m³

Concentration
moyenne en
PM 2,5 en 2020

Indice Particul'air

- Nombre de jours où l'activité portuaire a dégradé significativement la qualité de l'air à La Pallice en diminution par rapport à 2018 et 2019.





Impact des particules fines

- Ecart des émissions de PM 10 entre les stations de La Pallice et celle du centre-ville en baisse par rapport à 2019 (+2,3 µg/m³ contre +4 µg/m³ en 2019).
- Impact sur les émissions de PM 10 par l'ensemble des secteurs du Port sur cette dégradation, avec des surconcentrations en zone Sud-Ouest.
- Aucun impact de l'activité portuaire sur les concentrations en particules fines PM 2,5.
- Activité portuaire pouvant ponctuellement générer des émissions en PM10 (via suivi des dépassements de seuils vigilance non réglementaire, en baisse en 2020).

Impact des hydrocarbures

- Impact des dépôts sur les concentrations en diminution.
- 19 heures de dépassement mesurées du seuil de vigilance pour les hydrocarbures, en baisse par rapport à 2019.

9 µg/m³

Concentration moyenne en HCNM en 2020

Actions d'amélioration en 2020



Poursuite des réductions accordées aux navires performants en termes d'émissions atmosphériques.

57 navires

Concernés en 2020

53 580 €

De réductions accordées en 2020



Poursuite des réductions accordées aux entreprises de pâtes à papier privilégiant le report modal par voie ferroviaire.

35 885 t

De pâte à papier transportées par rail en 2020

9 868 €

De réductions accordées en 2020



Sol et sous-sols



Les activités portuaires et industrielles ont débuté il y a maintenant 130 ans sur le site de La Pallice. Par le passé, la faible connaissance scientifique des conséquences environnementales des activités et des pratiques peu précautionneuses ont pu dégrader la qualité des sols et sous-sols.

Conscient de ce risque, soucieux d'éviter la dissémination de matériaux pollués et d'améliorer la situation, le Port réalise des diagnostics volontaires de sols préalablement à ces travaux d'aménagement. Cette politique de diagnostic systématique qui représente un coût significatif lui permet d'identifier et de qualifier les pollutions, de choisir les meilleures modalités de traitement aux moyens de plan de gestions adaptés et enfin de procéder au confinement ou au traitement de ces pollutions. Chacune de ces étapes est réalisée dans les règles de l'art avec l'accompagnement de bureaux d'études spécialisés.

Diagnostics de sols

En 2020, des diagnostics de sols ont été réalisés sur 7 sites :

- Bassin à flot
- Gare La Pallice
- Hangar H14
- Parcelle HA89
- Voies Vaugouin V3-V5
- Voies Vaugouin V2-V7-V9
- TP H18 – H26

Les diagnostics réalisés servent de données d'entrée pour des projets d'aménagement à venir ou déjà prévus en mettant en évidence notamment la qualité des sols au regard des seuils d'acceptation des filières de stockage de déchets.

Plans de gestion

Aucun plan de gestion n'a été réalisé en 2020.

Travaux

Les opérations d'excavations des terres ont été réalisées sur 6 sites :

- Bassin à flot
- Gare La Pallice
- Hangar H14
- Parcelle HA89
- TP H18 – H26

Les terres ont été excavées et évacuées soit en ISDI, ISDND ou ISDD ou autres filières.

Biodiversité Paysages



L'activité portuaire peut engendrer des impacts sur les espèces et les habitats naturels avec notamment les nuisances sonores, la modification de la qualité de l'eau ou des fonds marins. Ces impacts viennent s'ajouter aux autres sources urbaines et industrielles. Le Port met donc en œuvre plusieurs suivis et actions afin de limiter les perturbations sur la biodiversité et pour la préserver.

Suivi de la macrofaune benthique sur la zone d'immersion du Lavardin

Stations externes

- Des richesses spécifiques obtenues en 2020 dans les valeurs hautes depuis 2009.
- Des valeurs d'abondances parmi la gamme moyenne des années précédentes.
- Absence de variations majeures de la diversité par rapport aux années passées sur les stations A, C et D, mais une diversité plus forte sur les stations B et E.
- Une biomasse plus importante sur les stations externes.
- Un état écologique excellent sur les cinq stations.

**167
espèces**
sur le site du
Lavardin en 2020

**5 124
individus**
sur le site du
Lavardin en 2020

Stations internes

- Des richesses spécifiques plus élevées sur les stations externes par rapport à LAV1 Mais la richesse spécifique relevée sur LAV2, est la plus riche obtenue depuis le début du suivi.
- Des valeurs de densité parmi les plus faibles depuis le début du suivi sur LAV1 mais parmi les plus hautes sur LAV2.
- Une forte baisse de la diversité sur la station LAV2 et une valeur plutôt élevée à la station LAV1.
- Une biomasse plus faible sur LAV1 que sur les stations externes alors que LAV2 enregistre une biomasse similaire aux stations A et B.
- Un état écologique bon sur LAV1 et excellent sur LAV 2.

**Etat
écologique
bon à
excellent**



Biodiversité Paysages



Suivi de la qualité écologique du littoral,

Il s'agit d'un suivi volontaire réalisé avec le port de plaisance de La Rochelle. L'une des stations est située à proximité de Port Atlantique La Rochelle sur la zone de la Repentie. Pour cette station :

- Des huîtres qualifiées de bonne qualité, selon les concentrations en E.Coli, mis à part un dépassement ponctuel du seuil en Août. Absence de dépassement du seuil de concentration en entérocoques.
- Aucun dépassement des seuils réglementaires des paramètres chimiques pour les matrices sédiment et huître. Mais un dépassement ponctuel de la médiane issue du ROCCH observé reflétant une contamination en chrome.
- Une richesse spécifique similaire aux années précédentes

Suivi de l'avifaune

- Le Sur le site du Lavardin, 1 165 individus recensés, de 17 espèces d'oiseaux marins dont 14 espèces présentant un intérêt patrimonial.
- Le dortoir de la Mouette Mélanocéphale toujours présent sur le Port avec un maximum de 2 500 individus atteint et une moyenne de 549 individus.
- Parmi les 48 espèces recensées sur le port, 16 espèces nicheuses patrimoniales.

**2 500
individus**

Maximum
d'individus en
janvier 2020

Actions d'amélioration en 2020



Thèse en cours pour comprendre l'impact des facteurs environnementaux influençant l'état sanitaire des bivalves dans les zones portuaires et les eaux côtières.



Energies - Matières



Le Port, dans une perspective d'amélioration de sa consommation, se doit de réaliser un suivi des consommations en carburant, électricité et eau pour les différentes activités.



Eau

- 2 784 m³ consommés en 2020, soit une diminution de la consommation globale en eau de 11,5 % par rapport à 2019.
- Consommation en baisse principalement sur l'ISDI (-71 %) et les bâtiments des salariés du Port (-10 %) mais augmentation de la consommation en eau du Port de service de 33% par rapport à 2019.

-11,5 %

Consommation en eau entre 2019 et 2020

Electricité

- Consommation d'électricité globale en baisse de 36%, due notamment à la baisse des activités en lien avec la crise sanitaire et le transfert des compteurs.
- Production d'électricité globalement stable par rapport à 2019 (+0.7 %), essentiellement assurée par la BSM (55 %). Mais la production sur la Maison du Port a chuté de 22 %, probablement due à la diminution de la fréquence de nettoyage.

4 605 MWh
Produits par les panneaux photovoltaïques

1 178 MWh
d'électricité consommée

Carburant

- Le Port dispose de 3 navires de service : la Drague d'Aunis, la Ville en Bois et la vedette hydrographique Cassiopée. La drague Cap d'Aunis reste toujours le poste de consommation en carburant le plus conséquent avec 164 000 litres de carburant.
- Légère diminution de la consommation en carburant des navires du Port entre 2019 et 2020 (-9 %).
- Diminution de 21 % de la consommation de carburant des véhicules du Port liée aux passages de véhicules en électrique et par la réduction de 25 % des kilomètres parcourus par les véhicules.

4 901 l

De carburant consommé par les véhicules

153 m³

De carburant consommé par les navires

Energies - Matières



Gaz

- Diminution de la consommation en gaz de 16 % par rapport à 2019. Cette diminution est principalement imputable au bâtiment Camaret.
- Cette baisse s'explique par la réalisation d'une régulation des consommations effectuée à la suite du relevé du compteur et par la réalisation de travaux d'isolation.

42 MWh

De gaz
consommé

Autres

- En 2020, la cuve de fuel de la tour de l'Écluse a été dégazée et évacuée. Le reliquat a été transféré dans la cuve de la Gare de La Pallice (Quantité transférée non connue). Il n'y a donc pas eu de remplissage supplémentaire de cette cuve. Il n'a pas été constaté d'incident particulier sur 2020 (fuite, fragilité structurelles, etc.).
- Diminution du remplissage en granulés bois entre 2019 et 2020 de 34 %.
- Diminution de 36% de la consommation en papier pour les photocopieurs.

36 t

De granulés de
bois consommés

294 925

pages
photocopiées

Actions d'amélioration en 2020



Remplacement du Bathus par la vedette hydrographique portuaire, baptisée CASSIOPEE. Dotée d'une motorisation hybride, elle réalise l'acquisition des données bathymétriques, sous propulsion électrique, limitant grandement les incidences sonores.



Acquisition de 17 véhicules électriques et 1 véhicule hybride, rechargeables par le biais d'un parc de bornes de recharge densifié (9 bornes en 2020 contre 2 en 2019).



Mise en place d'un fond d'investissement environnemental pour accompagner les entreprises portuaires sur la migration énergétique. Un premier projet bénéficiant de ce fond : électrification de 7 hangars, permettant d'assurer le fonctionnement des engins de maintenances mobiles, en remplacement d'une motorisation thermique, plus polluantes et générant des incidences sonores.

Déchets



Les différentes activités portuaires engendrent une production de déchets à traiter. Conformément à la réglementation, le Port met en place des modes de collecte adaptés aux différents types de déchets et œuvre à mettre en place des filières de recyclage sur les flux où cela est possible.



Centre de Valorisation des Matériaux

- Exploitation du CVM à la Repentie encadrée par l'arrêté préfectoral n°17-0455 du 10 mars 2017
- Réception des premiers sédiments en novembre 2018

11 072 m³

Sédiments
reçus sur le
CVM en 2020

- 73 %

De déchets
inertes en
2020

Déchets des navires

- Collecte et traitement des déchets d'exploitation des navires et des résidus de cargaison encadrés par l'arrêté préfectoral n°17-2328 du 22 novembre 2017.
- En 2020, 2 148 tonnes de déchets des navires collectés soit 49 tonnes de plus qu'en 2019.

2 148 t

De déchet des
navires en 2020

Déchets du Pôle de Réparation et de Construction des Navires

- Déchets produits par les chantiers intervenant sur des navires pour des travaux de carénage, de peinture, d'électricité, de mécanique, d'hydraulique...
- Une majorité des déchets recueillis de type DAE, bois et palettes sur la zone du PRCN et une majorité d'eaux usées sur les navires.

23 %

De valorisation
matière en
2020

65,3 t

De déchets
collectés sur le
PRCN en 2020



Déchets produits par les activités du Port

- Déchets produits dans les bureaux et les ateliers de PALR (huiles usagées, matériaux souillés, piles, papier et cartons, etc.) : une majorité de déchets d'activités économiques (DAE) provenant des voiries et des macrodéchets issus des opérations de dragage.
- Poursuite des collectes de macrodéchets flottants avec une baisse de 80 % de tonnes collectées par rapport à 2013

42 t

De déchets
salariés PALR
en 2020

740 kg

Macrodechetts
flottants en
2020

Actions d'amélioration en 2020



Les améliorations des points MARPOL ont permis de diviser pratiquement par 4 le nombre de collectes.

Poursuite de la valorisation des biodéchets collectés sur les espaces de restauration de PALR par les poules de PALR.



